

VILLE DE LA TRANCHE SUR MER
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
PLAN D'ALERTE
Déclaration de coordonnées
FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e)

M. – Mme (**NOM**)*

Prénom(s)*:

Demeurant à LA TRANCHE SUR MER* :
.....

Adresse résidence principale si autre que La Tranche sur Mer :
.....
.....

Déclare (numéro de téléphone fixe ou portable obligatoire*) :

- Numéro(s) de téléphone **fixe** :
- Liste rouge : Oui Non
- Numéro(s) de téléphone **portable** :
- Souhaitez-vous recevoir des SMS (si n° de téléphone portable inscrit ?) Oui Non
- Adresse mail (si vous souhaitez recevoir un mail en plus d'un appel téléphonique) :
.....@.....
- Numéro de fax :

- Autorise la Commune à m'adresser sur ce(s) numéro(s), adresse(s) mail, les alertes et/ou les mesures exceptionnelles concernant des événements pouvant mettre en danger mes biens, ma famille ou moi-même.
- Autorise la Commune à transmettre ces informations à l'entreprise qui sera chargée de la mise en œuvre de l'alerte.
- M'engage à transmettre ces alertes, dans la mesure du possible, à mes voisins et/ou à toute personne susceptible de ne pas être joignable.

Fait le/...../..... à La Tranche sur Mer

Signature obligatoire*

*Champs à remplir obligatoirement pour une inscription valide

Le Maire de LA TRANCHE SUR MER remercie le signataire de sa participation au système d'alerte mis en place dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde. Il s'engage à n'utiliser ces informations que dans le cas d'une alerte pour un événement susceptible de mettre en danger la vie ou les biens des administrés.
Le fichier ainsi établi fera l'objet d'une déclaration à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté).

Le Maire,
Président de la SPL – Office de Tourisme,
Serge KUBRYK



VILLE DE LA TRANCHE SUR MER
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
PLAN D'ALERTE
Télé-Alerte

Les conséquences catastrophiques :

- de la tempête Xynthia,
- les terribles attentats,
- les incendies, tout autre évènement ou délit risquant de porter atteinte à la sécurité des personnes et des biens sont imprévisibles.
- les actes terroristes,
- les accidents chimiques,

Cependant, ils doivent faire l'objet d'une mise en garde et d'une information des habitants de LA TRANCHE SUR MER.

C'est dans ce but, que lors de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, nous avons cherché des mesures efficaces :

- Remise en fonction de la sirène du Centre de Secours des Sapeurs-Pompiers
- Mise en place d'un procédé moderne, la **Télé-Alerte**.

Cette télé-alerte permet de contacter, en cas de risques majeurs ou de mesures prises s'y afférant, l'ensemble de la population par le biais de tous systèmes de communication : téléphone, SMS, mail, fax, réseaux sociaux.

Le système utilise l'annuaire téléphonique qui n'est pas exhaustif. Vous pouvez nous aider, en indiquant vos références inconnues des serveurs publiques (liste rouge, portables, adresse mail etc...)

Ce listing restera secret et interne conformément à la loi informatique et liberté garantie par la CNIL.

Vos données sont collectées uniquement à titre sécuritaire et transmises exclusivement à l'organisme de gestion des alertes.

Pour s'assurer de l'efficacité et du bon fonctionnement, des exercices d'alertes seront organisés de temps en temps.

POUR LES APPELS TELEPHONIQUES, AFIN DE NE PAS AVOIR DES APPELS REPETES, VOUS DEVEZ VALIDER EN TAPANT LE CHIFFRE INDIQUE A LA TOUTE FIN DU MESSAGE. SANS CELA, LA TELE-ALERTE PEUT RENOUVELER LES APPELS JUSQU'À LA VALIDATION.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre participation.

RETOUR DU FORMULAIRE

- A l'**Accueil** de la Mairie ou dans la **boîte aux lettres** de la Mairie
- Par mail à : **mairie@latranchesurmer.eu**
- Par courrier à : **Mairie de La Tranche sur Mer**
8 Rue de l'Hôtel de Ville
BP 301
85360 LA TRANCHE SUR MER
- Par fax au 02.51.27.71.62

MENTION D'INFORMATION : INSCRIPTION AU PLAN D'ALERTE

Veillez noter que les réponses aux cases munies d'un astérisque sont obligatoires et nécessaires au traitement de votre demande d'inscription. L'absence de réponse à un champ obligatoire est susceptible de compromettre votre inscription.

*Les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement dont le responsable est la Mairie de La Tranche sur mer. Ces données sont collectées afin de valider votre inscription au Plan Communal de Sauvegarde et sont nécessaires au bon fonctionnement des appels en cas d'urgence. Elles sont destinées à la Direction Générale ainsi qu'au prestataire externe auquel le responsable de traitement fait appel. Elles seront conservées jusqu'à votre désinscription. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel (loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 06/01/1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) n°(UE) 2016/679 du 27/04/2016), vous disposez d'un droit de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par mail à l'adresse suivante : **mairie@latranchesurmer.eu**, en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité. En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles ou auprès de la CNIL ou de toute autre autorité compétente.*